

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 mai 2018

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 799)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC22

présenté par
Mme Moutchou, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« ainsi que »,

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.